



### Compte rendu CTL du 8 juin 2016

Ont participé en qualité de représentants **FO DGFIP 54** :

Jean-Louis SZATMARI, Alexis TSCHENS, Audrey SISCO et Didier HOUILLON.

En préambule, nous avons donné lecture du tract FO DGFIP concernant la manifestation du 14 juin (tract en annexe).

En réponse à notre liminaire, le Président nous fait remarquer que la part du recrutement en interne est non négligeable. Seul 15 % des recrutements se font en externe.

Pour **FO DGFIP 54** ce n'est pas le pourcentage qui compte mais le volume de recrutements.

En effet, pour rappel, il y a quelques années, aucun agent n'avait été recruté par concours externe en catégorie C.

### Présentation du rapport annuel d'activité 2015 :

#### **La DDFIP au service des particuliers :**

Les services de la DDFIP ont reçu 396 189 déclarations de revenus en 2015, dont 154 560 souscrites par internet, soit 39 % des foyers fiscaux. Par comparaison, en 2014, 36% des foyers déclaraient par internet. Vos représentants **FO DGFIP 54** constatent qu'il n'y a qu'une augmentation de 3 % malgré la grande débauche de publicité incitative !

La direction reconnaît cet échec et nous annonce les premiers chiffres de cette année en hausse.

Forcément, à notre avis, avec la **télédéclaration obligatoire** pour les foyers fiscaux ayant un RFR supérieur à 40000 €, le taux ne peut que progresser.

-45 % des contribuables sont soumis à l'IR.

-320 000 avis de TH et 368 500 avis de TF ont été émis.

-1 629 redevables ont souscrit à l'ISF contre 1654 en 2014 : où sont -ils donc partis ?

Nous faisons remarquer également à notre Directeur qu'à l'heure du tout internet, il y a encore une augmentation des visiteurs aux guichets (52 000 en 2013, 56 000 en 2014 et 57 850 au 9 juin 2015 !!!)

En 2015, le département compte 4 services de publicité foncière. A contrario, en 2017 Lunéville fusionnera avec Nancy : **chronique d'une départementalisation annoncée ?????**

Que dire de la mission foncière répartie entre différents services en 2015 en Meurthe-et-Moselle qui sera départementalisée dès 2017 !!!

Vos représentants **FO DGFIP 54** ont interpellés la Direction sur la retenue à la source alors que le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu est de 98,79 %.

Cette dernière reconnaît que ce taux sera difficilement atteignable avec la retenue à la source, mais que le but n'est pas le taux de recouvrement mais de faire coller l'année de perception des revenus avec l'année d'imposition.

Nous lui faisons remarquer que le taux d'imposition communiqué aux employeurs sera calculé sur les revenus annuels de l'année précédente !

### ***La DDFiP au service des professionnels :***

En Meurthe et Moselle, il y a 9 SIE. Plus que 8 en 2017 avec la fusion du SIE de Nancy Nord-Est avec Nancy Sud-Est. Ils assurent l'assiette et le recouvrement des impôts et taxes dus par tous les professionnels, et les droits de succession via le pôle enregistrement rattaché au SIE de Nancy Sud-Est. Ce dernier va être transféré au SPF de Nancy au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La charge de travail des SIE du département a fortement augmenté avec la gestion du CICE dont plus de 10 000 entreprises ont bénéficié.

### ***La DDFiP au service des collectivités locales :***

La DDFiP tient la comptabilité des collectivités locales. Elle gère tous les éléments utiles à l'établissement des impôts directs locaux et procède à leur encaissement. Elle contrôle la régularité des dépenses des collectivités locales et procède à leur paiement. Enfin, elle assure une mission de conseil aux élus.

Nos services gèrent 594 communes, 27 EPCI, 2422 comptes de gestions... 100 % des budgets sont validés au PES V2 pour le 54 au 31/12/2015.

### ***Les agents de la DDFiP :***

La politique des suppressions d'emploi fait effet !!!!! Nous sommes passés de 950 agents en 2014 à 929 agents en 2015 ! En contrepartie, on constate que les charges de travail ne cessent d'augmenter !!

Au sein de la DDFiP 54, les risques les plus prégnants sont : les risques psycho-sociaux 32 %, les risques TMS 11 %, et les risques d'agression des agents à hauteur de 10 %.

L'absentéisme ne cesse de progresser : on passe de 7,19 % en 2013 à 8,85 % en 2015, du en grande partie à l'augmentation des congés maladies.

**FO DGFIP 54** interpelle la Direction sur les conditions de travail de plus en plus déplorable dans notre administration.

L'administration nous informe qu'elle est attentive à cette progression mais qu'elle ne peut se prononcer car elle ne connaît jamais les raisons de l'arrêt maladie.

### ***Présentation du plan départemental de contrôle interne :***

En 2015, le nombre de contrôles s'élève à 629 ; l'application AGIR a été généralisée en 2015 à tous les services et tous types de métier.

Le PDCI (Plan départemental de Contrôle Interne) 2015 a un taux global de réalisation de 93,96 %.

Des anomalies récurrentes subsistent : règles d'attribution des habilitations, traçabilité, etc...

Pour l'année 2016, un allègement des contrôles à hauteur de 11 % est envisagé.

Afin d'éviter un surcroît de contrôles internes, la Direction suggère de mieux répartir les habilitations.

Vos représentants **FO DGFIP 54** demande à ce que certains agents bénéficient d'habilitations régionales voire nationales (ex : les patients du CHR ne viennent pas que de Meurthe et Moselle alors que la consultation ADONIS est limitée au 54)

A l'heure où on ne parle que de dématérialisation et de déclaration par internet, vos représentants **FO DGFIP 54** font remarquer à la Direction que celle-ci est incapable de proposer un accès full-internet à tous ses agents.

### ***Réorganisation du contrôle de la contribution à l'audiovisuel public :***

Actuellement, le contrôle de la contribution à l'audiovisuel public est effectué par 3 structures : les SCRA (services de contrôle de la redevance audiovisuelle), le POLRE de Toulouse (Pole national de la contribution à l'audiovisuel public et les vérificateurs (lors des vérifications de comptabilité en entreprise).

L'intégralité du contrôle sur pièces est transféré au POLRE. L'effectif du service devrait être doublé dès septembre 2016.

Au niveau local, le SCRA 54 contrôle la Redevance Audiovisuelle des particuliers et professionnels pour la Meurthe-et-Moselle et les Vosges. L'effectif est de 3 cadres B.

À partir du 01/09/2016 le service est rattaché au PCE. Un agent B est transféré (il bénéficie d'une priorité pour suivre la mission et du maintien de sa rémunération). Il s'occupera du contrôle des professionnels du 54.

Cependant nous doutons qu'un seul agent puisse poursuivre sereinement cette mission dans sa nouvelle structure car cette réforme va se traduire par la suppression de 2 emplois B. Vos représentants FO ont votés contre cette réorganisation.

### **Questions Diverses :**

Point d'actualité sur les projets de réorganisations 2017.

A ce jour, aucune réponse de Bercy.

Dénomination des trésoreries de Longwy et Pont-à-Mousson à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

La trésorerie de Longwy-Longuyon-Villerupt devient Trésorerie de Longwy Collectivités et la trésorerie du bassin de Pont-à-Mousson devient Trésorerie de Pont-à-mousson Collectivités.

Pour info :

- 2 agents de la DDT (Direction Départementale des Territoires) vont emménager au 1<sup>er</sup> étage du CFP de Toul.

- La direction envisage de mettre en concurrence divers prestataires pour le transport des sacoches courriers à destination des CFP (actuellement assuré par La Poste)

- La cellule CSP d'initiative sera finalement installée à la cité administrative.

- La réfection de la façade du CFP de Briey a été chiffrée à 315000 €. Le calendrier des travaux n'est pas encore fixé mais ceux-ci devraient s'effectuer sur 4 mois.

- La création de Nancy-Métropole va entraîner un transfert de compétences du Conseil Départemental vers cette nouvelle collectivité. Ceci engendrera un transfert de charges (et d'emplois ?) de la Paierie Départementale vers la trésorerie de Nancy Municipale. Mais la Direction est incapable de nous donner des précisions pour le moment.

- La Direction dément la rumeur selon laquelle la trésorerie du Jarnisy pourrait fermer prochainement.

- Suite à la visite des futurs locaux du PRS et des BDV, les agents concernés ont fait remonter à la Direction leurs observations. Cette dernière leur a apporté une réponse par l'intermédiaire de leurs chefs de service. Elle va prendre en compte ces avis, notamment concernant les sanitaires et les rafraîchissements de peinture à effectuer.

Ce projet sera rediscuté en CHSCT le 27 juin prochain.

---

### **BULLETIN D'ADHESION (à renvoyer à Jean-Louis SZATMARI – SIP de Lunéville)**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Grade :** .....

**Affectation :** .....

**Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP**

**Fait à** ..... **Le** .....

**SIGNATURE**